

Mars 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent sixième session

Rome, 21-25 mars 2011

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAIL DU COMITÉ

1. Le présent rapport a été préparé par le président du Comité du Programme, à la lumière des délibérations antérieures du Comité et des observations communiquées par écrit par les membres du Comité au 4 mars 2011.

A. PLANIFICATION DU PROGRAMME ET ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS

Durant l'exercice biennal 2010-2011, le Comité du Programme a examiné les questions ci-après touchant au programme et à la définition des priorités:

- Priorités des activités techniques de l'Organisation pour l'exercice biennal 2012-2013
- Stratégie de l'Organisation en matière de renforcement des capacités
- Plan à moyen terme 2010-2013 (Révisé) et Programme de travail et budget 2012-2013
- Santé animale durable et maîtrise des risques sanitaires d'origine animale – à l'appui de l'initiative « Une seule santé »

2. Toutes les recommandations formulées jusqu'ici par le Comité ont été approuvées par le Conseil, et de ce fait les indicateurs du Programme pluriannuel de travail ont été à cet égard largement remplis. Les recommandations présentées par le Comité étaient consensuelles et précises.

3. Le Comité a examiné les priorités de l'Organisation pour l'exercice biennal 2012-2013 lors d'une réunion informelle comme de ses sessions régulières. Les échanges de vues avec les équipes stratégiques et les Sous-directeurs généraux (SDG) ont été très utiles dans la mesure où ils ont permis de centrer les délibérations sur les principaux domaines de changement dans le PTB, mais la session formelle a sérieusement souffert de l'arrivée tardive des documents de référence. À l'avenir, il serait bon de réfléchir au moyen d'entendre aussi le point de vue des SDG régionaux, éventuellement par visioconférence. Il conviendrait aussi de prévoir suffisamment de temps pour débattre des raisons profondes justifiant le choix ou l'abandon de certaines priorités, ainsi que des implications de ces décisions en termes de ressources.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet à l'adresse www.fao.org

*Évaluation du Programme de travail et budget 2012-2013 proposé
[À actualiser après la cent sixième session]*

4. Les travaux ont été menés en collaboration avec le Président indépendant du Conseil et le Comité financier. L'harmonisation des rapports des Conférences régionales et des Comités techniques doit se poursuivre pour faciliter les délibérations du Comité du Programme sur les priorités recommandées par ces instances. Il convient aussi de renforcer les consultations avec les présidents des Conférences régionales et des Comités techniques pour améliorer les débats sur leurs priorités au sein du Comité du Programme. Une option pourrait être la convocation par le Président indépendant du Conseil d'une réunion de coordination qui se tiendrait avant les réunions des Comités techniques et les Conférences régionales, comme cela a été le cas en 2010.

B. SUIVI FONDÉ SUR LES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

5. Au titre du suivi fondé sur les résultats de l'exécution du programme, le Comité du Programme et la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme ont respectivement débattu des questions suivantes:

- Rapport sur l'exécution du programme 2008-2009 (Réunion conjointe)
- Rapport de synthèse de l'évaluation à mi-parcours-2010, examen de l'exécution du PTB 2010-2011 et des propositions d'ajustement y compris
- État d'avancement de l'exécution du PCT (trois réunions, Réunion conjointe)

6. Tous les avis et décisions du Conseil visant des ajustements au programme ont suivi les recommandations du Comité du Programme et de la Réunion conjointe. Les recommandations adressées au Conseil étaient précises et consensuelles.

7. La Réunion conjointe a examiné les grandes lignes du Rapport de synthèse de l'évaluation à mi-parcours ainsi que le résumé annoté du Rapport sur l'exécution du programme. Le premier rapport de synthèse de l'évaluation à mi-parcours-2010, y compris l'examen de la mise en œuvre du PTB 2010-2011 et les propositions d'ajustement, a été présenté et débattu à la cent sixième session.
[À actualiser après la cent sixième session].

C. ÉVALUATION

8. Le Comité a examiné les points suivants:

- Charte du Bureau de l'évaluation de la FAO
- Plan indicatif à horizon mobile de l'évaluation stratégique et programmatique 2010-2012
- Évaluation stratégique de la programmation par pays de la FAO et réponse de la Direction
- Évaluation des activités de renforcement des capacités menées par la FAO en Afrique et réponse de la Direction
- Deuxième évaluation en temps réel des activités de la FAO sur la grippe aviaire hautement pathogène et réponse de la Direction
- Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO dans les situations d'urgence et réponse de la Direction
- Évaluation thématique conjointe de l'appui fourni par la FAO et le PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire et réponse de la Direction
- Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau et réponse de la Direction
- Évaluation des interventions de la FAO financées par le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) et réponse de la Direction
- Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour le Proche-Orient et réponse de la Direction

- Efficacité de la FAO au niveau des pays: Synthèse des évaluations dans des pays en situation d'après-conflit et de transition (République démocratique du Congo, Tadjikistan, Soudan) et réponse de la Direction
- Efficacité de la FAO au niveau des pays: Synthèse des évaluations dans de grands pays se développant rapidement (Inde et Brésil) et réponse de la Direction
- Suivi de l'évaluation indépendante du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des statistiques

9. Le Comité a sélectionné avec soin ces thèmes d'évaluation, donnant ainsi des orientations sur la nécessité de centrer à l'avenir les évaluations de la FAO sur des questions stratégiques. Toutes les évaluations retenues pour l'avenir revêtent un caractère stratégique.

10. Le Comité a pu avoir des discussions approfondies sur les rapports d'évaluation et les réponses de la Direction. Il a aussi suivi des recommandations qu'il avait lui-même précédemment formulées sur la base des rapports d'évaluation et des réponses de la Direction, dans le but d'assurer l'intégration des recommandations dans les activités de la FAO. Certaines indications montrent que les équipes stratégiques ont pris en compte les recommandations des évaluations, mais les modalités de leur incorporation systématique, par exemple dans le processus d'élaboration du Programme de travail et budget, sont moins claires.

11. À propos des thèmes futurs d'évaluation, il pourrait être utile de se pencher sur les questions relatives à la structure, au contenu et à la performance du programme de terrain de la FAO, y compris les systèmes en place de planification et de supervision des projets. D'autres aspects du processus de décentralisation pourraient aussi faire l'objet d'évaluations futures, ainsi que des questions clés ou des objectifs stratégiques particuliers visant à relever des défis mondiaux pressants.

D. MISE EN OEUVRE DU PAI ET INTÉGRATION DANS LE PTB

12. Les présidents du Comité financier et du Comité du Programme ont décidé d'examiner les questions liées au PAI sur lesquelles aucune décision n'était encore intervenue lors des Réunions conjointes des deux Comités.

- Accès au PCT sous la forme de dons: critère d'éligibilité (deux fois)
- Examen préliminaire des organes statutaires, en particulier des organismes établis en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif et de leurs relations avec la FAO
- Système de planification, de suivi et d'établissement de rapports fondé sur les résultats (Réunion conjointe, deux fois)
- Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources (Réunion conjointe, deux fois)
- État d'avancement de la décentralisation (Réunion conjointe)
- Vision de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés (Réunion conjointe)
- Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé (Réunion conjointe)

13. La répartition des responsabilités entre le Comité du Programme, le CoC-EEI et le Groupe de travail à composition non limitée, en vertu de leurs mandats respectifs, n'est pas totalement claire. Mais le Comité du Programme a pour sa part mené à terme les actions du PAI directement liées à ses travaux (actions 2.35, 2.36, 2.38, 2.39, 2.44, 2.45, 2.46 et 2.47). Il convient à l'avenir d'apporter la plus grande attention à l'élaboration des ordres du jour des sessions du Comité financier et du Comité du Programme, ainsi que de la Réunion conjointe, en vue d'éviter les doublons.

E. MÉTHODES DE TRAVAIL AMÉLIORÉES ET EFFICACITÉ DU COMITÉ DU PROGRAMME

14. Le Comité du Programme a examiné deux questions liées à ses méthodes de travail:

- Son programme de travail pluriannuel
- L'état d'avancement de l'exécution de son Programme de travail pluriannuel

15. La formulation du Programme de travail pluriannuel du Comité a été facilitée par des séminaires informels. Le Comité du Programme a été le premier organe directeur à finaliser son programme de travail pluriannuel, lequel a ensuite été avalisé par le Conseil.
16. De manière générale, le Comité du Programme a fait preuve d'efficacité et d'efficience. L'ordre du jour des sessions était pertinent, bien que surchargé, ce qui s'est parfois traduit par des délibérations privées de services d'interprétation. Une meilleure gestion du temps implique plus de souplesse au niveau des réunions à l'avenir, au vu en particulier du volume croissant des évaluations.
17. Les recommandations du Comité au Conseil et à la Direction de la FAO ont été précises et ciblées, et le Conseil s'est félicité de la structure adoptée pour les ordres du jour et les rapports du Comité.¹ L'accueil réservé à ses travaux a donc été satisfaisant. Le Comité a travaillé dans un climat de coopération et de bonne entente et les membres du Comité du Programme se sont montrés ouverts au compromis.
18. Les relations de travail avec le Comité financier et le Secrétariat de la FAO ont été harmonieuses. Les contacts avec les autres organes directeurs de l'Organisation ont été moins réguliers, mais néanmoins amicaux; ils ont permis de rationaliser le travail des organes directeurs. Il serait nécessaire de formaliser ces liens à l'avenir.
19. La demande du Comité du Programme, concernant l'harmonisation des documents de référence au niveau de leur présentation, page de couverture comprise, a été prise en compte par le Secrétariat. Toutefois, les délais de réception des documents du Secrétariat dans toutes les langues de l'Organisation ont été un réel problème. Les règles applicables à la diffusion des documents doivent absolument être observées pour que les pays membres puissent pleinement jouer le rôle qui leur incombe en matière de gouvernance.
20. Les réunions informelles ont bénéficié d'une bonne participation et fourni l'occasion de discussions plus approfondies sur des questions cruciales (en particulier l'établissement des priorités pour les activités de la FAO) inscrites à l'ordre du jour du Comité du Programme. Ces réunions ont été très appréciées des membres du Comité et devraient être considérées comme un moyen supplémentaire de préparer les sessions formelles à l'avenir.

¹ CL 139/REP paragraphe 20.